



AIDE A L'EMBAUCHE

SNCF RESEAU

METIER D'AGENT CIRCULATION

Le métier d'agent circulation est principalement d'aiguiller les circulations ferroviaires au travers de multiples aiguillages, mais aussi d'assurer la sécurité du système ferroviaire.

Nous utilisons pour cela diverses technologies, qu'elle soit plus ancienne comme des leviers mécaniques ou les plus modernes en système informatique.

Les agents circulation font partie des EIC : Etablissements Infra Circulation, eux-mêmes faisant partie de l'EPIC SNCF Réseau. Il y a 14 EIC en France.

Le nôtre s'appelle EIC BFC, et couvre tous les départements du 21, 71, 39, 25 et 70.

Si beaucoup de services SNCF suppriment des emplois, les EIC continuent à recruter du fait notamment des nombreux départs en retraite des générations 61 à 65.

Pourtant, selon notre direction, il devient très difficile de recruter des jeunes, comme nous faisons face à de nombreuses démissions. En effet, le chemin de fer où nous travaillons n'est pas celui décrit dans les medias, où ne travailleraient que des »privilégiés » !

Nos métiers portent de nombreuses contraintes : Les trains ne s'arrêtent pas de rouler la nuit, ni au mois d'août !

Pour ce faire embaucher au statut de cheminot, tu dois être parmi ces cas :

- Il faut tout d'abord que tu aies plus de 18 ans
- Avoir moins de 30 ans, ou 31 et 32 ans si tu as respectivement 1 ou 2 enfants à charge.
- Ne pas être marié et avoir 1 ou plusieurs enfants à charge, pas de limite d'âge.
- Etre travailleur handicapé de moins de 40 ans.

Il existe 3 niveaux d'embauche dans les EIC :

Niveau bac (titre 4), BAC et BAC +2.

- Niveau Bac ou BAC, le salaire d'embauche est d'environ le smic et tu deviendras agent d'exécution (cheminot de base)
- BAC+2, environ 1500 euros à l'embauche où tu as vocation à devenir agent de maitrise.

Le processus d'embauche est assez complexe : entretien téléphonique, entretien en tête à tête, tests psychotechniques et visite médicale.

Après, suivant ton niveau de recrutement et le type de formation que tu intégreras, tu seras soit embauché en CDI sous statut (AMV classique ou attaché TS), soit en CDD le temps que tu fasses ta formation (titre 4). A la suite et sous couvert de réussite à un examen, tu seras embauché en CDI sous statut.

2 types de formation pour les niveaux BAC et BAC :

- AMV (agent mouvement) classique de 3 mois
- Formation titre 4 sur 9 mois.
- Pour les BAC +2, formation attaché TS (technicien supérieur) de 11 mois.

Dans tous les cas il te faudra obtenir l'examen final. Une fois cet examen en poche, tu seras affecté à une gare ou un chantier sur le périmètre de l'EIC BFC.

Tu seras certainement amené à travailler en 3X8 ou en 2X8, les jours fériés et les weekends.

Pour être un bon agent circulation, il faut être ponctuel, savoir résister à la pression et être rigoureux dans l'application de la sécurité ferroviaire.

➤ **Si ce métier t'intéresse, envoie ton CV et une lettre de motivation à cette adresse :**

cgteicbfc@gmail.com

ou par voie postale

Syndicat CGT du site ferroviaire de Dijon
EIC
37 rue Guillaume Tell
21000 Dijon.

Nous les ferons passer aux dirigeants de l'EIC.

Peut-être à bientôt !

Fraternellement,

La CGT de l'EIC BFC.

Dijon, le 11 septembre 2017

